

COMMUNE DE MIES AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LR), du code rural et foncier du 7 décembre 1987 et de la loi sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964 (LDE), la Municipalité de Mies et les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) soumettent à l'enquête publique entre le 7 mai 2024 et le 6 juin 2024 inclusivement, le projet suivant :

- Aménagements routiers pour modération de trafic, assainissement du bruit routier et mobilité douce piétons et vélos de la route du Village et de la route de Saint-Cergue RC 2-B-P, entre le carrefour avec la route des Pénys et l'entrée de la localité côté Tannay.
- Servitude de passage public à pied nécessaire à la réalisation des travaux sur la parcelle n° 66, propriété Véronique Schönenberg, Blaise Grasset et Didier Grasset, ainsi que sur la parcelle n° 70, propriété Béatrice Dériaz.
- Remplacement de la conduite d'eau sous pression existante des SITSE avec augmentation du diamètre.

Le dossier, préparé par le bureau Bovard & Fritsché SA, ingénieurs à Nyon, est déposé au greffe municipal, où il peut être consulté durant l'enquête pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les observations ou oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité de Mies par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête.

La Municipalité